

Détail piquant: Mgr Marty avait fait à Valence, le 11 juin 1914, ce qu'il fit le 21 février 1916. Le 11 juin 1914, M. le maire assistait à la cérémonie. Il laissa faire et ses agents demeurèrent chez eux. C'est qu'il y avait, ce jour-là, parmi les confirmands, le neveu de M. le maire! Il n'y avait pas de neveu de M. le maire le 21 février 1916. Et alors plus de liberté pour les autres enfants de Valence-d'Agen.

Voilà bien l'esprit des tyranneaux municipaux.

Projets de haine.—Les socialistes et la fine fleur des radicaux du Parlement français, au lieu, pour beaucoup d'entre eux, d'être à leur poste au front, ont déposé un projet de loi d'exception contre le clergé. Ils demandent qu'on modifie la loi de 1889 et celles des 21 mars 1903 et 9 décembre 1905, pour changer l'affectation des prêtres mobilisés sous le régime de la loi de 1889.

Pour eux, qui profitent des immunités que leur donne leur titre de députés pour rester embusqués loin du front et dire des bêtises, il s'agirait, en pleine guerre, d'accomplir un acte de haine contre 12,000 prêtres employés de par la loi dans les hôpitaux. On veut les faire tuer au front et, en les enlevant des hôpitaux où on les remplacerait par des bons voteurs radicaux-socialistes qui ne connaîtraient rien de leur besogne, on les empêcherait d'accomplir leur ministère auprès des blessés et des mourants et de sauver une foule d'âmes.

En outre, en dépit de ce qu'ils affirment, il n'y a pas 12,500 prêtres "embusqués à l'arrière", car un très grand nombre d'entre eux sont brancardiers sur le front, exposés à tous les dangers que n'osent pas affronter ceux qui les calomnient.

Contre l'âme des orphelins.—De ce temps-ci se présente la question des orphelins de guerre et de leurs tuteurs. Au lieu de laisser les conseils de famille désigner les tuteurs, comme cela se fait toujours, voilà que l'Etat s'arroge le droit de les nommer. Et les préfets, de la sorte, vont pouvoir jeter dans un milieu anti-religieux, dans des écoles anti-religieuses, les enfants de bons catholiques morts au front pour leur pays. C'est monstrueux.

Encore une machine de guerre.—Une nouvelle machine de guerre dirigée contre l'âme des enfants à l'école, c'est la création décidée par le Ministère de l'Instruction publique de bibliothèques scolaires dans toutes les écoles publiques, bibliothèques où le choix des livres sera fait, hors du contrôle des parents par l'instituteur et le délégué gouvernemental, et grâce auxquelles les parents ne pourront aucunement contrôler les lectures de leurs enfants.

Les instituteurs de l'Etat pourront ainsi empoisonner à leur aise l'âme des enfants et y jeter la perversion morale avec la perversion intellectuelle, car ces bibliothèques seront des bibliothèques antireligieuses.